

# BILAN 2017

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



DÉPOSÉ AU CONSEIL DE LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE  
SEPTEMBRE 2018

Rédigée par Rachel Dubé  
En remplacement de Catherine Denis  
Coordonnatrice en environnement  
MRC de Rimouski-Neigette



# TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS 2017 .....	1
MISE EN CONTEXTE.....	2
ÉVOLUTION DE LA POPULATION PERMANENTE .....	3
BILAN DES SERVICES MUNICIPAUX DE GMR .....	4
Collecte des déchets .....	4
Collecte des matières recyclables.....	6
Collecte des matières organiques .....	8
Apport volontaire d'arbres de Noël.....	9
Collecte des encombrants .....	9
Apport volontaire à l'écocentre.....	10
Apport volontaire de résidus domestiques dangereux .....	10
BILAN DES ACTIVITÉS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION .....	11
Publications dans les médias.....	11
Propulsion des outils Web .....	12
Création de dépliants d'information sur les matières recyclables .....	12
Poursuite des campagnes de sensibilisation estivale .....	12
Coordination des activités durant la semaine québécoise de réduction des déchets.....	12
Implantation du compost dans la Commission scolaire des Phares.....	12
Consultation publique et séances d'information.....	12
Autres actions.....	13
ÉTAT D'AVANCEMENT DU PGMR.....	13
ANNEXE 1. RAPPORT ANNUEL DU SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGMR 2017 .....	14
ANNEXE 2. TAUX D'ENFOUISSEMENT 2017 .....	24

# FAITS SAILLANTS 2017

## Diminution du taux de matières enfouies de 18 %

Le taux d'enfouissement a diminué de 18 %, à l'échelle de la MRC, entre 2013 et 2017, passant de 655 kg/habitant à 535 kg/habitant. La MRC a atteint son objectif de réduction des déchets de 10 % pour 2020, mais doit poursuivre les efforts sur son territoire. Seules les municipalités offrant la collecte des matières organiques tout au long de l'année 2017 (Saint-Narcisse-de-Rimouski, Saint-Anaclet-de-Lessard, Rimouski, Saint-Valérien et Saint-Fabien) en plus d'Esprit-Saint ont enregistré un taux d'enfouissement résidentiel plus bas en 2017 qu'en 2013.

## Plus de 5 100 tonnes de matières organiques valorisées

En 2017, 5 172 tonnes de matières organiques ont évité l'enfouissement grâce à la collecte des matières organiques. Dans les cinq municipalités offrant le service, la quantité de matières organiques collectée par porte variait de 67 kg en milieu rural (Saint-Narcisse-de-Rimouski) à 216 kg en milieu urbain (Rimouski); un écart attribué à la moins grande quantité de résidus verts collectée en milieu rural. Les municipalités participantes ont pu profiter de la distribution du compost produit.

## Quantité de matières recyclables en baisse

La quantité de matières recyclables collectée a diminué depuis 2013 atteignant un taux de récupération moyen de 88 kg/habitant en 2017 à l'échelle de la MRC. Ce taux de récupération est en dessous de la moyenne pour les municipalités comparables à l'échelle du Québec. Bien que la diminution des quantités de matières recyclées puisse être expliquée par l'évolution des habitudes de consommation et des produits d'emballage, des efforts supplémentaires pour s'assurer de recycler toutes les matières acceptées seront mis en œuvre.

## Plus de 33 300 visiteurs à l'écocentre

Plus de 6 600 tonnes de matières ont été apportées à l'écocentre en 2017, dont 900 matelas et sommiers, 95 sièges de bébé et 692 articles contenant des halocarbures. De ce nombre, 74 % des matières ont pu être valorisées.

## Légère augmentation d'arbres de Noël récupérés

La quantité d'arbres apportée au point de dépôt fut en diminution constante les dernières années. Il s'agit possiblement d'un phénomène lié à l'évolution des habitudes de consommation. Néanmoins, 2017 laisse présager une légère augmentation de la participation; 24 tonnes d'arbres de Noël ont été récupérées.

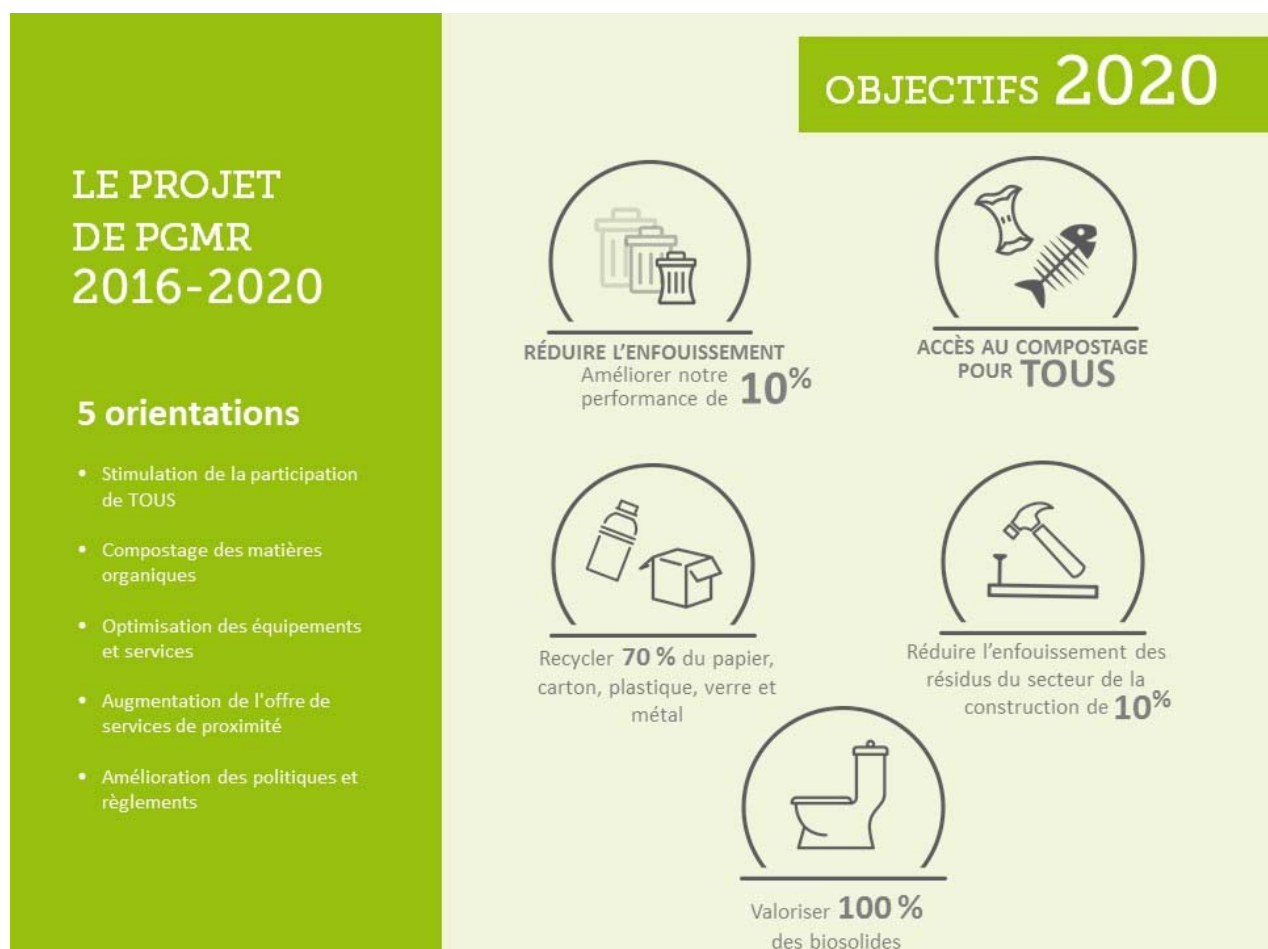
# Mise en contexte

Le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Rimouski-Neigette est entré en vigueur le 12 février 2017 conformément aux exigences du ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

La mise en œuvre du PGMR contribue aux objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, dont le but ultime est de mettre un terme au gaspillage des ressources. Par le biais de son PGMR, la MRC de Rimouski-Neigette vise à atteindre les objectifs suivants d'ici 2020 :

- Réduire de 10 % les matières enfouies, soit atteindre un taux de 591 kg/habitant en 2020
- Assurer l'accès à un service de compostage pour tous les générateurs
- Réduire de 10 % l'enfouissement des matériaux de construction, rénovation et démolition
- Recycler 70 % du papier, carton, plastique, verre et métal
- Recycler 100 % des biosolides

Ce bilan annuel documente les indicateurs de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC et présente le suivi de la mise en œuvre du PGMR pour l'année 2017. Consultez le site [www.mrcrimouskineigette.qc.ca](http://www.mrcrimouskineigette.qc.ca) pour connaître tous les détails du PGMR 2016-2020.



# Évolution de la population permanente

La performance en gestion des matières résiduelles est présentée dans ce rapport en fonction de la population permanente du territoire. Depuis 2013, année de référence du PGMR 2016-2020, la population permanente de la MRC est en légère croissance (+2,6 %). Considérant que les variations de population peuvent avoir un impact sur la production de matières résiduelles, l'évolution de la performance des municipalités sera présentée par habitant et par année.

La population permanente ne prend pas en compte la forte proportion de saisonniers et visiteurs desservis par les services municipaux. Dans les municipalités caractérisées par une forte présence de villégiature, festivités ou population saisonnière, cette situation peut avoir un impact négatif sur leur performance résidentielle en gestion des matières résiduelles (GMR). Malgré ce biais, cet indicateur est appliqué puisqu'il s'agit de la référence utilisée par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).



## Évolution de la population

Municipalités	2013	2014	2015	2016	2017
Esprit-Saint	375	374	360	350	357
La Trinité-des-Monts	255	259	246	235	238
Saint-Narcisse-de-Rimouski	1 016	1 023	1 003	986	998
Saint-Marcellin	345	337	358	348	342
Saint-Anaclet-de-Lessard	3 095	3 144	3 124	3 134	3 149
Rimouski	47 687	48 155	48 844	49 281	49 197
Saint-Valérien	918	914	898	888	909
Saint-Fabien	1 925	1 926	1 901	1 909	1 892
Saint-Eugène-de-Ladrière	423	434	424	423	415
MRC de Rimouski-Neigette	56 039	56 566	57 158	57 554	57 497

# Bilan des services municipaux de GMR

Cette section présente les résultats atteints en 2017 par les différents services municipaux de gestion des matières résiduelles, soit la collecte des déchets, la collecte des matières recyclables, la collecte des matières organiques, l'apport volontaire des arbres de Noël, la collecte des encombrants, l'apport volontaire à l'écocentre et l'apport volontaire de résidus domestiques dangereux.

## Collecte des déchets

De 2013 à 2017, le taux d'enfouissement a diminué de 18 %, à l'échelle de la MRC, passant de 655 kg/habitant à 535 kg/habitant. La MRC a atteint son objectif de réduction des déchets de 10 % pour 2020.

Cette année, Saint-Narcisse-de-Rimouski, Rimouski, Saint-Anaclet-de-Lessard, Saint-Valérien et Saint-Fabien ont enregistré une baisse de leur taux d'enfouissement dans la catégorie résidentiel par rapport à 2013. Il s'agit de municipalités qui offrent la collecte des matières organiques. La municipalité d'Esprit-Saint enregistre pour la première année un taux inférieur à l'année de référence.

Le taux d'enfouissement de la catégorie des institutions, commerces et industries (ICI) a diminué seulement dans les municipalités d'Esprit-Saint et de Rimouski. Il s'agit d'ailleurs d'un secteur où l'on observe fréquemment des variations au cours des années, voire une légère augmentation dans la majorité des municipalités. Seule la Ville de Rimouski obtient une diminution constante depuis 2013.

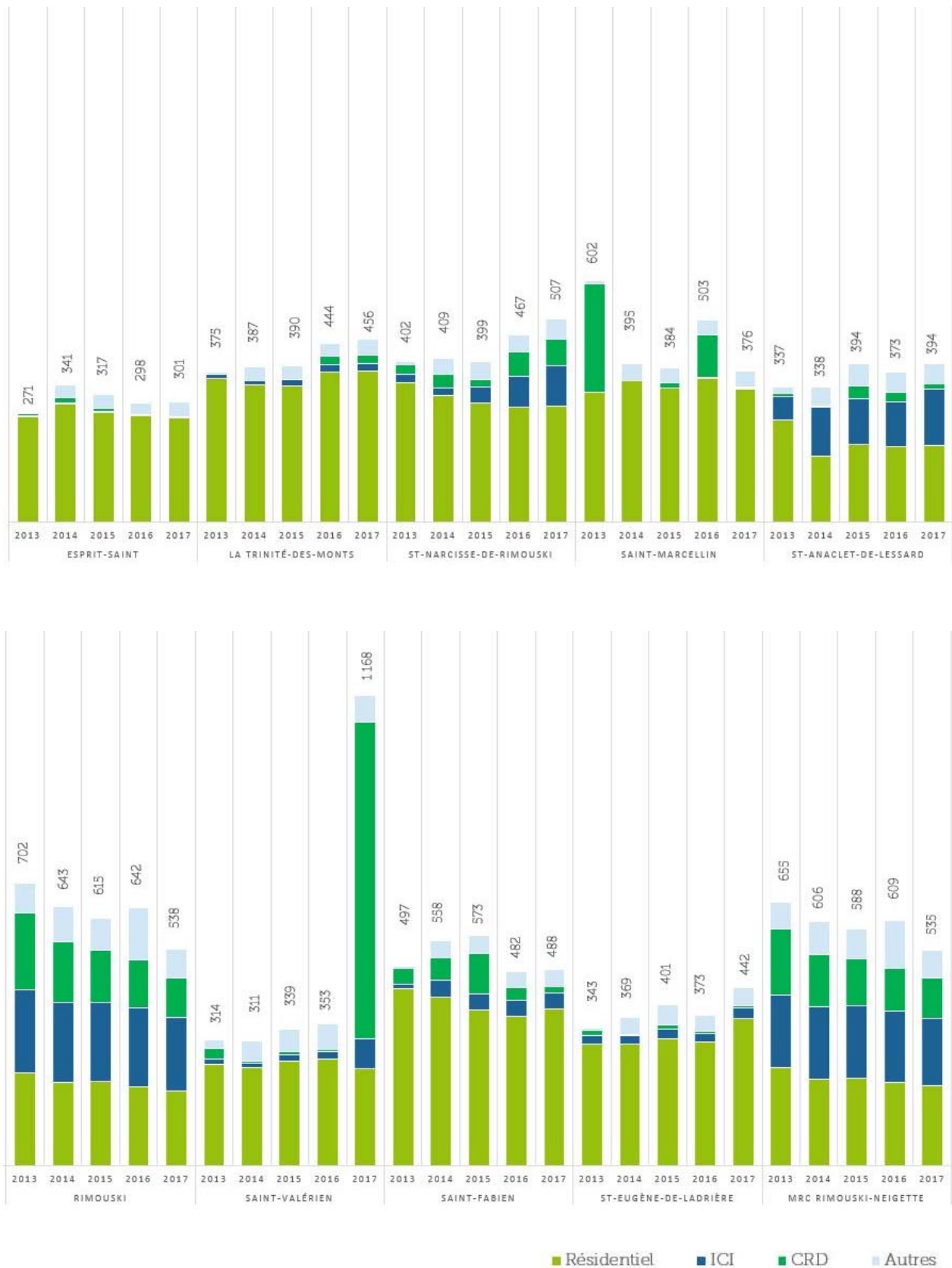
L'entrée en vigueur du règlement de la Ville de Rimouski modifiant la tarification des services de GMR pour les ICI améliorera probablement ce rendement au cours des prochaines années. Anciennement, la taxation fixe de déchets (une grille établie selon le type de commerce) incitait peu à la diminution des quantités produites. Le nouveau mode de tarification est basé sur le volume de déchets générés (générateur-payeur), soit selon le volume du réceptacle et la fréquence de collecte. Déjà, suite à ce nouveau mode de taxation, la quantité de déchets générés par les ICI en 2017 est passée à 8 891 tonnes; une baisse de 711 tonnes par rapport à 2016.

Les rebuts de construction, rénovation, démolition (CRD) diminuent globalement à l'échelle de la MRC depuis 2013. Bien que Saint-Marcellin semble enregistrer une diminution de 38 % de ses déchets, toutes catégories confondues, cette donnée est biaisée par les résidus d'incendie en 2013 (CRD) qui crée un grand écart entre 2013 et 2017. Le

même biais inverse du côté de Saint-Valérien s'est produit cette année. La municipalité a procédé à des travaux de destruction d'un ponceau en 2017.

Il s'avère donc primordial que la MRC et les municipalités poursuivent leurs efforts de sensibilisation, tous secteurs confondus. Les données complètes concernant l'évolution du taux d'enfouissement par secteur et par municipalité sont présentées à l'annexe 2.

### Évolution du taux d'enfouissement par municipalité (kg / habitant / année)





# Collecte des matières recyclables

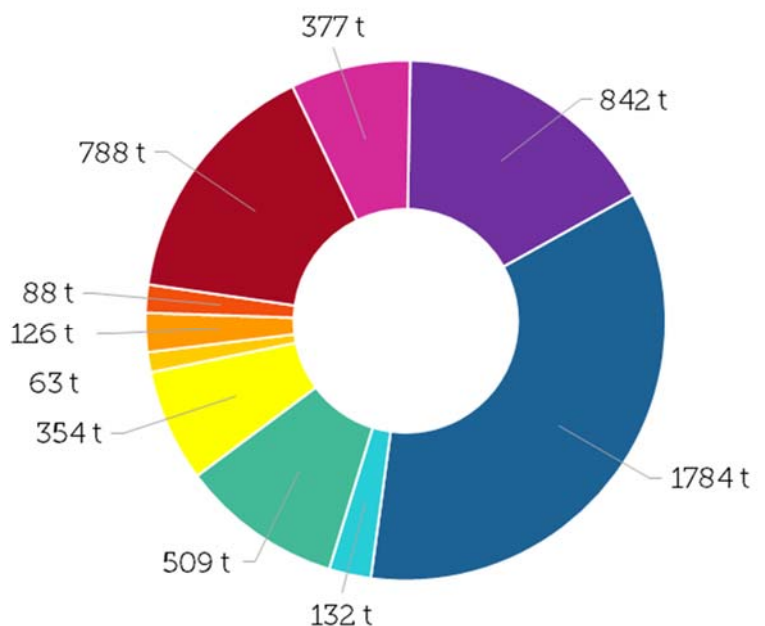


En 2017, 5 056 tonnes de matières recyclables ont été collectées via les services municipaux. Cela représente une diminution de 6 % par rapport à 2013. La quantité de matières recyclées par habitant a également diminué, atteignant une moyenne de 88 kg/habitant en 2017 à l'échelle de la MRC.

L'évolution des habitudes de consommation et des produits d'emballage peut expliquer en partie la diminution des tonnages observés. Toutefois, les données fournies par RECYC-QUEBEC indiquent que la moyenne des municipalités de taille comparable (groupe 6) est de 95 kg/hab. La moyenne par habitant de la MRC est donc inférieure à la moyenne des municipalités de taille comparable. Des efforts supplémentaires devront être consentis afin de s'assurer de détourner les matières recyclables de l'enfouissement.

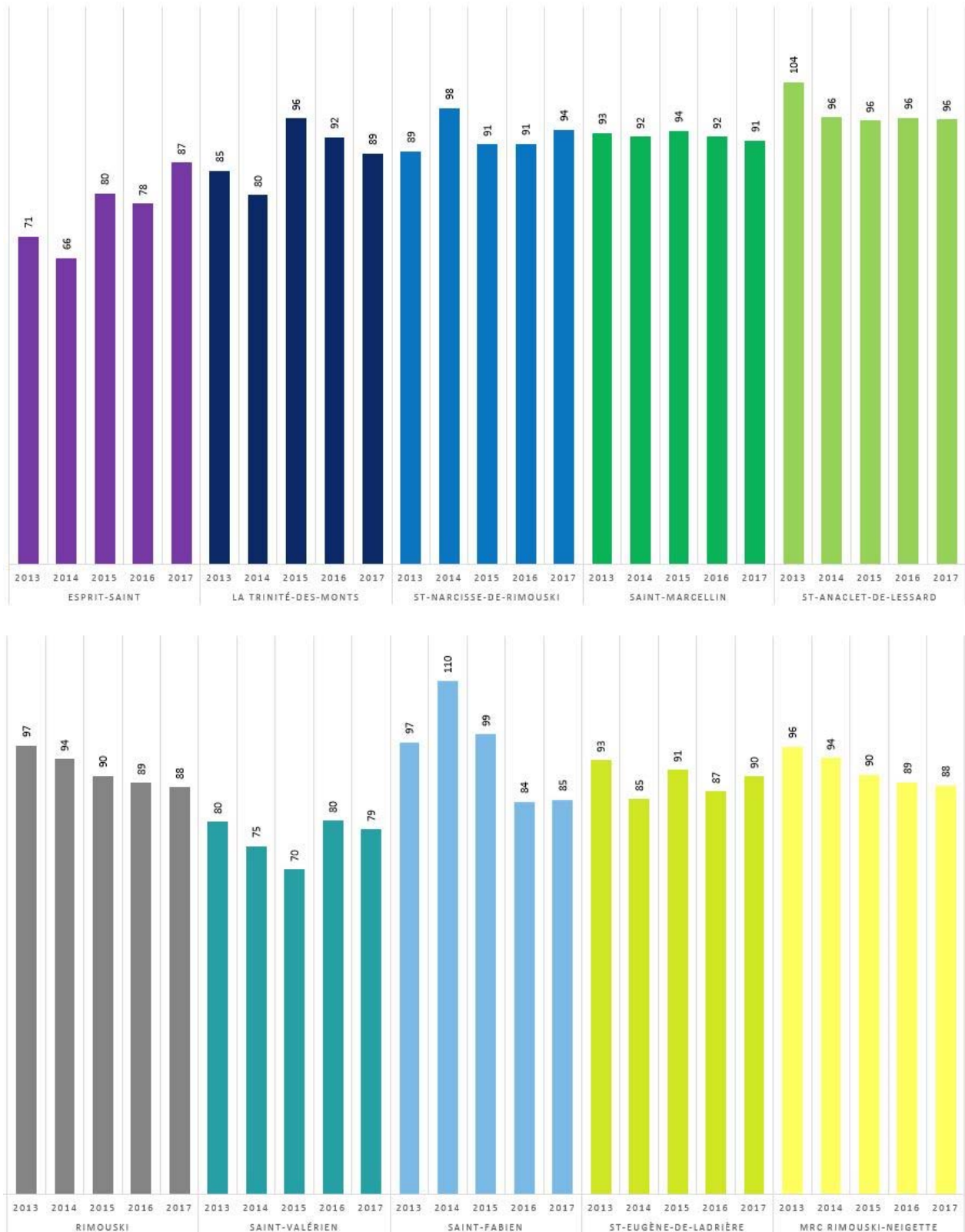
## Matières recyclables reçues au Centre de tri en 2017 \*

- Cartons
- Journaux et papiers blancs (news #6)
- Papiers bureau multicolore
- Papiers mixtes (cartons, journaux, papiers, contenants, etc.)
- Plastiques numéro 1 à 7
- Sacs de plastiques
- Cannes, consignes, aluminium
- Résidus de métal
- Verre
- Rejets (matières non recyclables)



\* Données compilées à partir du rapport annuel de Gaudreau Environnement.

## Évolution du taux de recyclage par municipalité (kg / habitant / année)



Le service de collecte des plastiques agricoles est intégré à la collecte résidentielle des matières recyclables dans l'ensemble des municipalités du territoire. Les agriculteurs doivent respecter une procédure de préparation des plastiques agricoles. Résultat, 37 rouleaux de sacs de disposition de ces plastiques ont été distribués sur le territoire de la MRC, certaines municipalités l'offrant gratuitement. On estime à 50 tonnes la quantité de plastique agricole détournée de l'enfouissement en 2017. Toutefois, les données transmises par l'UPA en 2012 permettent d'estimer que près de 180 tonnes de plastiques agricoles sont générées sur le territoire de la MRC. Il sera donc important de favoriser la participation des agriculteurs à ce programme qui permet de limiter le gaspillage de ressources naturelles.

# Collecte des matières organiques

En 2017, la Ville de Rimouski et quatre municipalités de la MRC offraient un service de collecte de matières organiques et acheminaient leurs matières au lieu de compostage de la Ville de Rimouski.



## Évolution de la quantité de matières organiques collectée (tonnes)

Municipalités	Début de la collecte	2014	2015	2016	2017
Rimouski (incluant ICI)	Septembre 2013	3 413	3 858	4 085	4 136
Saint-Anaclet-de-Lessard	Septembre 2013	210	229	237	220
Saint-Narcisse-de-Rimouski	Juin 2014	27	45	47	48
Saint-Fabien	Janvier 2015		121	128	118
Saint-Valérien (secteur village)	Décembre 2016			4	35
Écocentre		463	255	546	614
MRC de Rimouski-Neigette		4 113	4 508	5 047	5 172

La Ville de Rimouski dessert les immeubles de 6 logements et moins et offre gratuitement la collecte, le transport, le traitement et la fourniture des réceptacles aux ICI qui souhaitent composter. À Saint-Anaclet-de-Lessard, les résidences unifamiliales et bifamiliales sont desservies alors qu'à Saint-Narcisse-de-Rimouski et Saint-Fabien, l'ensemble des unités résidentielles est desservi. Enfin, depuis décembre 2016, Saint-Valérien offre également la collecte des matières organiques dans le secteur village de son territoire.

Les matières organiques détournées de l'enfouissement grâce au bac brun sont en augmentation constante à l'échelle de la MRC depuis l'implantation du service en 2013, atteignant 5 172 tonnes pour l'année 2017. Cependant, l'année 2017 se caractérise par une stagnation, voire une diminution du taux de compostage par unité d'occupation par rapport à 2016.

En 2016, la quantité moyenne de matières organiques collectée variait de 63 kg/unité d'habitation desservie à Saint-Narcisse-de-Rimouski à 218 kg/porte desservie à Rimouski, tandis qu'en 2017, la quantité varie de 67 kg/porte en milieu rural à 216 kg/porte en milieu urbain. L'amélioration des pratiques de compostage et l'adhésion de nouveaux citoyens et municipalités à la collecte de matières organiques contribueront à accroître ces quantités. La MRC accompagne les municipalités qui n'offraient pas le service de collecte des matières organiques en 2017 dans leurs réflexions afin qu'elles déterminent leur scénario optimal de gestion de matières organiques.

## Apport volontaire d'arbres de Noël



Afin d'offrir une deuxième vie aux arbres de Noël naturels, les citoyens de la MRC ont été invités à apporter leur arbre au Carrefour Rimouski. Cette période d'apport volontaire a lieu lors des premières semaines de janvier. Les arbres récupérés sont par la suite broyés et compostés. Cet événement est coordonné par la MRC, en collaboration avec la Ville de Rimouski, le Carrefour Rimouski, TVA, Bell Médias et L'Avantage.

En 2017, l'apport volontaire a permis de récupérer 24 tonnes d'arbres de Noël. La quantité d'arbres récupérés fut en diminution constante depuis quelques années : un phénomène possiblement lié à l'évolution des habitudes de consommation. Néanmoins, 2017 laisse présager une légère augmentation de la participation. La récupération des arbres de Noël au Carrefour Rimouski se poursuivra en 2018 afin d'assurer la continuité du service.

À ce nombre s'ajoutent les arbres reçus à l'écocentre et les services de certaines municipalités. Saint-Narcisse-de-Rimouski donne par exemple la possibilité de les disposer directement au garage municipal. Un service de collecte porte-à-porte à Rimouski sera offert dès janvier 2018.

## Collecte des encombrants



Les municipalités de la MRC offrent une à deux collectes d'encombrants (gros rebuts) aux citoyens de leur territoire. Mis à part les métaux ferreux et non-ferreux et les branches, qui sont généralement valorisées, l'ensemble des matières collectées par les collectes d'encombrants est acheminé au lieu d'enfouissement technique. En 2017, la quantité d'encombrants enfouis dans la MRC atteignait 376 tonnes, ce qui représente une moyenne de 6,5 kg/habitant.

En 2016, la MRC et la Ville de Rimouski ont collaboré à une étude de faisabilité visant à améliorer la valorisation des gros rebuts dans la MRC. Cette étude a démontré notamment qu'une part importante des encombrants collectés pourrait être valorisée. De plus, la MRC et la Ville de Rimouski collaborent avec une organisation spécialisée en réemploi afin d'établir des partenariats qui favoriseraient le réemploi des gros rebuts dans la MRC.

Quant au site internet voué aux dons de biens réutilisables de la Ville de Rimouski, il fut bien achalandé en 2017. Les 18 000 visiteurs ont permis 921 dons, dont 389 meubles et 51 électroménagers. D'autres plateformes d'échange Web, d'événements et d'organismes sur le territoire ont également permis de donner une seconde vie et de détourner de l'enfouissement plusieurs biens en bon état.

## Apport volontaire à l'écocentre

L'écocentre de la Ville de Rimouski offre aux citoyens et aux ICI de la MRC la possibilité de disposer d'un grand éventail de matières en un seul et même endroit afin qu'elles soient valorisées plutôt qu'enfouies. Entre autres, 900 matelas et sommiers, 95 sièges de bébé et 692 articles contenant des halocarbures ont été reçus à l'écocentre.

### Évolution de la quantité de matières valorisées à l'écocentre

MRC de Rimouski-Neigette	Nombre de visiteurs	Quantité valorisée (tonnes)	Taux de valorisation (kg/habitant/an)
2013	33 219	4 133	74
2014**	-	-	-
2015	33 328	4 623	81
2016	33 488	6 161	107
2017	33 311	4 936	86

\*\* Pas de données disponibles

Plus de 6 600 tonnes de matières ont été apportées à l'écocentre en 2017. De ce nombre, 74 % des matières ont été valorisées, pour un total de plus de 4 900 tonnes détournées de l'enfouissement. Le nombre de visiteurs a augmenté de moins de 1 % par rapport à 2013 pour atteindre 33 311 visiteurs en 2017.

## Apport volontaire de résidus domestiques dangereux

Les municipalités du territoire coordonnent un ou plusieurs lieux de dépôts permanents pour la collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) et parfois des journées de récupération de RDD. Les quantités de matières collectées par ces différents points de dépôts et services ne sont cependant pas disponibles.

# Bilan des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation



Prendre conscience de l'importance de réduire ses déchets et développer des astuces pour bien gérer ses matières résiduelles, autant à la maison qu'en entreprise, demande une bonne dose de conviction et de motivation individuelle et organisationnelle. Les activités d'information, de sensibilisation et d'éducation visent à outiller les citoyens dans leur démarche de réduction des déchets et à favoriser leur participation aux différents services de gestion des matières résiduelles.

Cette section résume les principales activités d'information, de sensibilisation et d'éducation qui se sont déroulées en 2017.

## Publications dans les médias

- Publication de chroniques mensuelles dans les journaux locaux en lien avec les services municipaux de gestion des matières résiduelles.
- Diffusion de communiqués de presse.
- Mise à jour de la page Facebook de *Réduction des déchets - Rimouski-Neigette*.

## Propulsion des outils Web

- Plateforme Web InfoBac (aide au tri des matières résiduelles, astuces, etc.).
- Ligne téléphonique InfoBac offrant de l'information sur les matières acceptées dans les différents bacs.
- Mise à jour du site internet de la MRC de Rimouski-Neigette.

## Création de dépliants d'information sur les matières recyclables

- Création d'un dépliant d'information sur les matières recyclables *À vos bacs! Prêts? Recyclez!*

## Poursuite des campagnes de sensibilisation estivale

- La Ville de Rimouski a réalisé une campagne estivale de vérification de bacs bruns afin d'évaluer le taux de participation et d'améliorer la qualité des matières compostées. La MRC a également parcouru le territoire rural pour la vérification des bacs de recyclage et de compostage.
- Brigade verte: Tenue de kiosque dans les festivités par Élyme Conseils en collaboration avec la MRC.

## Coordination des activités durant la semaine québécoise de réduction des déchets

- Tenue de kiosques lors du marché public de Rimouski, par la MRC en collaboration avec la Ville de Rimouski et plusieurs organismes environnementaux.
- Rédaction d'un cahier spécial en GMR dans le journal l'Avantage.
- Lancement officiel du programme d'aide financière pour l'utilisation de couches lavables de la Ville de Rimouski : une aide prévue équivalente à environ 50 % du coût d'achat, avant taxes.
- Relai des informations pour le Défi des médias et le Défi citoyen de la SQRD.

## Implantation du compost dans la Commission scolaire des Phares

- Stratégie d'implantation réfléchi par le comité de travail.
- Implantation du bac brun dans les écoles participantes (où la collecte municipale de matières organiques est implantée).

## Consultation publique et séances d'information

- Accompagnement auprès du conseil municipal de La Trinité-des-Monts et de Saint-Eugène-de-Ladrière, afin d'identifier et de prioriser différents scénarios de gestion des matières organiques. Les autres municipalités seront rencontrées au début 2018.

- Rencontre d'information pour la mise en place de la collecte à trois voies dans les multilogements (2 à 6 unités à Rimouski, tous les multilogements de Saint-Anaclet-de-Lessard, Saint-Fabien, Saint-Narcisse-de-Rimouski et Saint-Valérien).

## Autres actions

- Adoption d'un règlement sur l'herbicyclage par la Ville de Rimouski et la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard. Ces deux municipalités diffusent également des outils de sensibilisation sur cette thématique. Une action favorisant les bonnes pratiques culturales, la diminution d'utilisation de pesticides et permettant d'éviter que cette matière se retrouve au compostage ou pire encore à l'enfouissement.
- Lancement de l'appel d'offres publiques pour le traitement des matières recyclables des municipalités de la MRC. Le nouveau contrat débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2017 a permis l'ajout du plastique numéro 6 rigide aux matières acceptées et recyclées dans la collecte sélective.

# État d'avancement du PGMR

Dans le cadre du *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles*, 605 102,52 \$ ont été versés aux municipalités de la MRC pour l'année 2017. La subvention a varié de 8,79 \$ par habitant à Saint-Marcellin à 11,45 \$ par habitant à Saint-Anaclet-de-Lessard.



Ce programme a été instauré afin de contribuer au financement des activités municipales visant l'élaboration et la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles. Il est financé par les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles, qui sont perçues par les exploitants sur chaque tonne de matières résiduelles envoyée à l'élimination. Le mode de redistribution des redevances mise sur la performance des municipalités ainsi que sur des incitatifs relatifs à la gestion des matières organiques. Une amélioration de la performance des municipalités, notamment en ce qui a trait à la gestion des matières organiques, pourrait se traduire par une augmentation des prochaines subventions.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a mis en place des exigences pour l'octroi de ces subventions. Pour recevoir les subventions, les municipalités doivent être couvertes par un PGMR révisé conformément aux exigences du ministère. De plus, la MRC doit produire un rapport annuel faisant état de la mise en œuvre des mesures prévues au PGMR au cours de l'année civile précédente. L'annexe 1 présente l'état d'avancement de la mise en œuvre du PGMR pour l'année 2017.



# Annexe 1. Rapport annuel du suivi de la mise en œuvre du PGMR 2017

## Orientation 1: Stimulation de la participation de TOUS

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
1	Offrir un service de sensibilisation adapté aux différents générateurs	Réaliser des actions de sensibilisation touchant les différents enjeux et les différents publics.	MRC	En continu	Partiellement réalisé	Différents outils de communication sont déployés ou sont maintenus afin de sensibiliser la population aux enjeux de réduction des déchets. Par exemple: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Page Facebook</li> <li>- Mise à jour du site internet</li> <li>- Consultation publique</li> <li>- Communiqué de presse</li> <li>- Entrevues avec les médias</li> <li>- Chronique dans les journaux municipaux</li> <li>- Cahier spécial dans le journal l'Avantage sur la réduction des déchets (SQRD)</li> </ul>
2	Développer et maintenir les services d'information sur le tri des matières	Maintenir la ligne Info-Bac et développer des outils d'information sur le tri des matières (infobac.ca, dépliant, journaux locaux)	MRC	Ligne Info-Bac: En continu Dépliant: 2017 Infobac.ca: 2017	Partiellement réalisé	Ligne Info-Bac: Environ 5 appels par semaines: 260 appels. Infobac.ca : 500 visiteurs; 740 sessions; 3000 pages vues; durée : 2 minutes d'octobre à janvier (4 mois), rejoint 5 fois plus d'utilisateurs. Développement à venir.
3	Mettre en place et maintenir une brigade verte ludique	Sensibiliser les participants des festivités aux bonnes pratiques de GMR	MRC	En continu	Réalisé	La brigade verte a parcouru les festivités présentes sur le territoire.
4	Effectuer des campagnes de vérification de bacs	Campagne estivale de vérification visuelle des bacs de recyclage et compostage et émission de billets de courtoisie.	MRC et Ville de Rimouski	En continu	Réalisé	La campagne estivale a permis la vérification des bacs de recyclage et de compostage des municipalités rurales participantes et de la Ville de Rimouski.

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
5	Améliorer les pratiques des instances municipales - être des exemples	Amélioration des pratiques de GMR de la MRC et des municipalités et accréditation "ICI ON RECYCLE"	MRC et municipalités	2017-2020	Partiellement réalisé	La MRC poursuit des démarches de réduction de ses déchets (don du surplus de mobilier, événements zéro déchet, compostage dans les bureaux). La majorité des municipalités ont adopté une politique et un plan de développement durable (Esprit-Saint, La Trinité-des-Monts, Saint-Marcellin, Saint-Narcisse, Saint-Anaclet-de-Lessard, Saint-Valérien et Saint-Eugène-de-Ladrière): une démarche qui comprend un volet d'amélioration de leurs pratiques de GMR.
6	Accompagner les ICI dans l'élaboration d'une politique de gestion des résidus de CRD	La MRC proposera et fera la promotion d'une politique de gestion des résidus de CRD type auprès des ICI	MRC	2017-2020	Non réalisé	
7	Offrir des incitatifs pour encourager la valorisation des résidus de CRD	Mettre en place un système d'émission de permis de construction qui inciterait à trier et valoriser les résidus de chantiers.	MRC	2017-2020	Non réalisé	Les coûts de valorisation des résidus de CRD sont actuellement incitatifs puisque le coût de traitement à l'écocentre ou au centre de valorisation des matières est inférieur au coût d'enfouissement.
8	Offrir des incitatifs pour encourager l'utilisation de couches lavables	Accompagnement des municipalités dans la mise en place d'incitatifs fiscaux pour l'achat de couches lavables.	Municipalités et corporations de développement	2017	Partiellement réalisé	Un suivi des municipalités participantes est effectué. Il s'avère que la participation est faible. Puisqu'il s'agit d'un incitatif récent, il est primordial de soutenir l'effort et d'élaborer une stratégie de communication.
9	Limiter le gaspillage alimentaire	Soutenir les organismes et les projets qui interviennent dans la lutte au gaspillage alimentaire.	MRC	En continu	Partiellement réalisé	En 2016, le Fonds de développement rural de la MRC a soutenu un projet de Les Fruits Partagés qui vise à réduire le gaspillage alimentaire. La MRC a également appuyé Moisson Rimouski-Neigette lors du dépôt d'une demande d'aide financière auprès de Recyc-Québec.

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
10	Valoriser les bonnes pratiques des ICI	Créer et décerner un prix de reconnaissance des efforts de réduction des déchets lors du Gala de la Chambre des commerces. Créer et alimenter une vitrine de diffusion des bonnes pratiques de GMR des ICI de notre territoire.	MRC	2017-2020	Non réalisé	
11	Accompagner les ICI dans la réduction des contenants à usage unique	La MRC accompagnera les ICI à réduire les sacs de plastique et les contenants à usage unique.	MRC	2017-2020	Non réalisé	
12	Accompagner les ICI dans la réduction du polystyrène expansé	La MRC accompagnera les ICI afin qu'ils se tournent vers d'autres matériaux d'emballage.	MRC	2017-2020	Non réalisé	
13	Soutenir les organismes environnementaux dans leurs actions en lien avec la GMR	La MRC collaborera avec des organismes environnementaux afin de les soutenir dans leurs actions en lien avec la GMR.	MRC	En continu	Partiellement réalisé	Coordination de la Semaine québécoise de réduction des déchets qui a mis en valeur les activités offertes par les différents organismes environnementaux.

## Orientation 2: Compostage des matières organiques

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
14	Accompagner la mise en place de solutions de compostage adaptées aux municipalités rurales	La MRC accompagne les municipalités dans l'identification, l'élaboration et la priorisation des scénarios de gestion.	MRC	2017	Partiellement réalisé	<p>La collecte des matières organiques est maintenant implantée à Saint-Valérien, Saint-Anaclet, Saint-Fabien, Saint-Narcisse. Saint-Eugène-de-Ladrière (collecte résidus verts).</p> <p>La MRC a accompagné le conseil municipal de La Trinité-des-Monts et de Saint-Eugène-de-Ladrière, afin d'identifier et de prioriser différents scénarios de gestion des matières organiques.</p>
15	Mettre en place une collecte de matières organiques pour les ICI		Municipalités	En continu	Partiellement réalisé	La Ville de Rimouski poursuit l'implantation de la collecte des matières organiques dans les ICI. Le service est offert gratuitement (contenant extérieur et collecte). De plus, un soutien technique à l'implantation est offert gratuitement par la Ville de Rimouski (rencontre individuelle).
16	Mettre en place de la collecte à trois voies dans les multilogements		Municipalités	Municipalités rurales: en continu Rimouski: 7 à 12 logements prévus au printemps 2018; puis progressivement pour les autres tailles de logement.	Partiellement réalisé	<p>La collecte des matières organiques est offerte à Rimouski dans les multilogements de 2 à 6 unités.</p> <p>La collecte des matières organiques est offerte dans tous les multilogements des municipalités suivantes: Saint-Anaclet-de-Lessard; Saint-Fabien, Saint-Narcisse-de-Rimouski; Saint-Valérien</p>

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
17	Accompagner la mise en place de compostage dans les institutions d'enseignement	Développer et implanter des projets pilotes éducatifs dans les écoles primaires et secondaires.  Favoriser l'implantation du compost dans les grandes institutions postsecondaires.	MRC	En continu	Partiellement réalisé	Quelques écoles primaires du territoire ont implanté le compostage en 2017.  Les deux grandes institutions d'enseignement du territoire poursuivent le compostage, soit l'UQAR et le Cégep de Rimouski. Le suivi est soutenu par leur comité environnemental respectif.
18	Offrir la cueillette à trois voies dans les lieux publics		Municipalités	2016	Partiellement réalisé	L'ensemble des municipalités a déposé des demandes d'aide financière en 2016 pour l'acquisition d'îlots de tri dans les lieux publics municipaux. Il est toutefois important de noter qu'il a été jugé préférable d'offrir uniquement des îlots à deux voies dans les lieux publics extérieurs en raison du haut risque de contamination des matières. Certaines instances ont fait l'acquisition et l'installation d'îlots à deux voies pour les lieux publics municipaux intérieurs en 2017.
19	Accompagner la mise en place de services de compostage adaptés à la réalité des terres publiques	Identification de mode de gestion en concertation avec les gestionnaires et les utilisateurs des terres publiques.	MRC	2018	Non réalisé	
20	Améliorer la collecte d'arbres de Noël	Mettre en place un service de collecte porte-à-porte des arbres de Noël à Rimouski.  Mettre en place un service de points de dépôts dans les bureaux municipaux des municipalités rurales.	MRC	En continu	Partiellement réalisé	La MRC coordonne annuellement la récupération des arbres de Noël afin que ceux-ci soient transformés en copeaux de bois et valorisés au lieu de compostage.  Des efforts supplémentaires de communication de l'évènement ont été mis en place.

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
21	Accompagner les municipalités dans le recyclage des boues municipales	Coordination de l'accompagnement technique des municipalités dans la valorisation des boues.	MRC	En continu	Non réalisé	

### Orientation 3: Optimisation des équipements et services

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
22	Favoriser la mise en commun des équipements et des services à l'échelle de la MRC	Mettre en commun les collectes de matières résiduelles afin de diminuer les impacts environnementaux et d'optimiser les coûts et les efforts administratifs.	MRC	2017	Non réalisé	
23	Poursuivre le développement de nouvelles filières de valorisation à l'écocentre		Ville de Rimouski	En continu	Partiellement réalisé	En 2017, les sièges de bébé ont été ajoutés à la liste des matières valorisées à l'écocentre de Rimouski. 95 sièges de bébé ont été reçus en 2017.
24	Étudier la faisabilité de mettre en place un service de tri payant à l'écocentre		MRC	2017	Non réalisé	

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
25	Réévaluer la tarification des services de GMR pour les ICI		Municipalités	2018	Partiellement réalisé	En 2016, la Ville de Rimouski a adopté un règlement modifiant la tarification des services de GMR pour les ICI. Ce nouveau mode de tarification applique le principe de générateur-payeur. L'entrée en vigueur du règlement était le 1 <sup>er</sup> janvier 2017. Incitative à récupérer les matières recyclables et organiques, la nouvelle taxation des déchets des ICI se base sur le volume de déchets générés, soit selon le volume du réceptacle et la fréquence de collecte. Auparavant, l'ICI payait une taxe fixe de déchets, peu importe la quantité (une grille établie selon le type de commerce). La nouvelle taxation a eu un impact direct sur la quantité de déchets générés par les ICI. Comparatif : 2016 = 9 602 tonnes déchets ICI; 2017: 8 891 tonnes. Une baisse de 711 tonnes.
26	Améliorer la participation au service de récupération de plastique agricole	Favoriser une plus grande participation: - faciliter la participation au service - sensibilisation aux agriculteurs - valorisation des agriculteurs qui participent - Diffusion des résultats	MRC	En continu	Partiellement réalisé	37 rouleaux de sacs ont été distribués sur le territoire de la MRC. Le lieu de disposition et le financement des sacs semblent avoir un impact sur le taux de participation. La stratégie doit être adaptée selon chaque municipalité.
27	Évaluer la faisabilité d'intégrer le polystyrène dans le contrat de traitement des matières recyclables		MRC	2016	Réalisé	L'appel d'offres publiques pour le traitement des matières recyclables des municipalités de la MRC, a permis l'ajout du plastique 6 rigide aux matières acceptées et recyclées dans la collecte sélective. Le nouveau contrat a débuté le 1 <sup>er</sup> janvier 2017.
28	Étudier la faisabilité de valoriser les résidus acéricoles	Identifier et mettre en place un circuit de valorisation de la tubulure acéricole	MRC	2017	Non réalisé	

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
29	Accompagner le développement du circuit de valorisation du textile	Identifier et améliorer, s'il y a lieu, le circuit de valorisation du textile endommagé	MRC	2017	Non réalisé	

#### Orientation 4: Augmentation de l'offre de service de proximité

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
30	Étendre le service <i>Dons de biens réutilisables en ligne</i> à l'ensemble de la MRC		MRC	2017	Partiellement réalisé	Dons de biens en ligne disponible via <i>infobac.ca</i>
31	Assurer une meilleure valorisation des encombrants	Dégager des solutions viables permettant de donner une deuxième vie aux encombrants en bon état et endommagés.	MRC	2017	Partiellement réalisé	En 2016, Élyme Conseil a réalisé des études afin d'évaluer la faisabilité d'implanter une ressourcerie dans la MRC. D'autres options sont également étudiées en 2017.
32	Étudier la faisabilité d'offrir un service d'écocentre à proximité des municipalités rurales		MRC	2017	Non réalisé	
33	Accompagner la mise en place de dépôts de RDD	Implanter un point de dépôt de RDD dans chacune des municipalités	MRC	2018	Non réalisé	



## Orientation 5: Amélioration des politiques et règlements

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
34	Analyser la pertinence et la faisabilité d'adopter un règlement limitant l'utilisation des sacs de plastique		MRC	2018	Non réalisé	Les sacs de plastique à usage unique sont acceptés dans les matières recyclables.
35	Promouvoir l'herbicyclage et adopter une réglementation à cet effet		Municipalités	2017	Partiellement réalisé	La Ville de Rimouski et la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard ont déjà adopté un règlement sur l'herbicyclage. Ces deux municipalités diffusent également des outils de sensibilisation sur cette thématique.
36	Adoption d'une politique de GMR pour la tenue d'évènements		MRC et municipalités	2017	Non réalisé	
37	Exiger des mesures facilitant la collecte à 3 voies lors de nouvelles constructions ou rénovations		MRC	2018	Non réalisé	
38	Accompagner l'adoption d'une réglementation municipale harmonisée concernant la GMR		Municipalités	2017	Non réalisé	
39	Accompagner l'adoption de réglementation municipale concernant la vidange des installations sanitaires et le recyclage des boues		Esprit-Saint; La Trinité-des-Monts; Saint-Fabien; Saint-Eugène-de-Ladrière	2017	Non réalisé	

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
40	Élaborer un plan régional de gestion des dépotoirs clandestins		MRC	2018	Non réalisé	

### Général: Acquisition de connaissance, suivi et concertation

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
41	Créer un comité consultatif permanent sur la GMR		MRC	En continu	Réalisé	Début des rencontres du comité de suivi sur la GMR.
42	Caractériser les matières résiduelles enfouies et valorisées par les différents secteurs		MRC	2017-2018	Partiellement réalisé	En 2016, une caractérisation des gros rebuts collectés sur le territoire a été réalisée par Élyme Conseils et la MRC. Activité à poursuivre en 2018.
43	Cerner des problématiques, des objectifs et des actions spécifiques aux municipalités		MRC	En continu	Non réalisé	
44	Compiler et diffuser les données liées à la GMR		MRC	En continu	Réalisé	Les données de bilan PGMR ont été transmises au comité consultatif sur la GMR. Le bilan est diffusé annuellement aux citoyens.
45	Créer un comité régional de GMR		MRC	En continu	Non réalisé	
46	Veille stratégique pour le développement de services en GMR		MRC	En continu	Partiellement réalisé	

## Annexe 2. Taux d'enfouissement 2017

### Taux d'enfouissement par catégorie de matières (kg/habitant/an)

Municipalité	Année	Résidentiel	ICI	CRD	Autres	Total
Esprit-Saint	2013	263	3	4	0	271
	2017	262 <b>-1%</b>	2 <b>-7%</b>	0 <b>-100%</b>	37 >100%	301 11%
La Trinité-des-Monts	2013	358	11	1	6	375
	2017	377 5%	18 64%	21 >100%	41 >100%	456 22%
Saint-Narcisse-de-Rimouski	2013	348	19	24	10	402
	2017	290 <b>-17%</b>	99 >100%	66 >100%	52 >100%	507 26%
Saint-Marcellin	2013	323	0	270	9	602
	2017	332 3%	2 >100%	3 <b>-99%</b>	39 >100%	376 <b>-38%</b>
Saint-Anaclet-de-Lessard	2013	256	57	7	17	337
	2017	191 <b>-25%</b>	141 >100%	13 77%	49 >100%	394 17%
Rimouski	2013	232	206	189	75	702
	2017	187 <b>-19%</b>	181 <b>-12%</b>	98 <b>-48%</b>	72 <b>-4%</b>	538 <b>-23%</b>
Saint-Valérien	2013	253	13	26	22	314
	2017	241 <b>-5%</b>	74 >100%	787 >100%	67 >100%	1 168 272%
Saint-Fabien	2013	440	10	41	6	497
	2017	389 <b>-12%</b>	41 >100%	15 <b>-63%</b>	44 >100%	488 <b>-2%</b>
Saint-Eugène-de-Ladrière	2013	302	22	13	7	343
	2017	366 21%	25 16%	8 <b>-42%</b>	43 >100%	442 29%
MRC de Rimouski-Neigette	2013	245	179	165	66	655
	2017	200 <b>-18%</b>	167 <b>-7%</b>	99 <b>-40%</b>	69 5%	535 <b>-18%</b>

## Taux d'enfouissement par catégorie de matières (kg/habitant/an)

Municipalité	Année	Résidentiel	ICI	CRD	Autres	Total
Esprit-Saint	2013	263	3	4	0	271
	2014	296	3	11	32	341
	2015	273	3	9	33	317
	2016	266	<b>3</b>	<b>0</b>	30	298
	2017	<b>262</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	37	301
La Trinité-des-Monts	2013	358	11	1	6	375
	2014	<b>342</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	35	387
	2015	<b>338</b>	16	<b>0</b>	35	390
	2016	373	18	23	30	444
	2017	377	18	21	41	456
Saint-Narcisse-de-Rimouski	2013	348	19	24	10	402
	2014	<b>317</b>	<b>17</b>	34	41	409
	2015	<b>296</b>	40	<b>19</b>	45	<b>399</b>
	2016	<b>286</b>	77	60	43	467
	2017	<b>290</b>	99	66	52	507
Saint-Marcellin	2013	323	0	270	9	602
	2014	352	0	2	41	395
	2015	334	0	14	36	384
	2016	358	2	107	36	503
	2017	332	2	3	39	376
Saint-Anaclet-de-Lessard	2013	256	57	7	17	337
	2014	<b>165</b>	122	<b>3</b>	49	338
	2015	<b>193</b>	113	32	56	394
	2016	<b>188</b>	112	23	50	373
	2017	<b>191</b>	141	13	49	394
Rimouski	2013	232	206	189	75	702
	2014	<b>206</b>	<b>199</b>	<b>150</b>	87	<b>643</b>
	2015	<b>209</b>	<b>198</b>	<b>130</b>	79	<b>615</b>
	2016	<b>196</b>	<b>195</b>	<b>120</b>	131	<b>642</b>
	2017	<b>187</b>	<b>181</b>	<b>98</b>	<b>72</b>	<b>538</b>
Saint-Valérien	2013	253	13	26	22	314
	2014	<b>244</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	50	<b>311</b>
	2015	259	18	<b>7</b>	55	339
	2016	265	19	<b>5</b>	65	353
	2017	<b>241</b>	74	787	67	1 168
Saint-Fabien	2013	440	10	41	6	497
	2014	<b>418</b>	44	55	41	558
	2015	<b>388</b>	40	99	46	573
	2016	<b>371</b>	39	<b>33</b>	38	<b>482</b>
	2017	<b>389</b>	41	<b>15</b>	44	<b>488</b>
Saint-Eugène-de-Ladrière	2013	302	22	13	7	343
	2014	302	22	<b>3</b>	43	369
	2015	316	23	<b>12</b>	49	401
	2016	307	22	<b>5</b>	39	373
	2017	366	25	<b>8</b>	43	442
MRC de Rimouski-Neigette	2013	245	179	165	66	655
	2014	<b>217</b>	<b>179</b>	<b>131</b>	81	<b>606</b>
	2015	<b>219</b>	<b>178</b>	<b>116</b>	75	<b>588</b>
	2016	<b>207</b>	<b>176</b>	<b>107</b>	119	<b>609</b>
	2017	<b>200</b>	<b>167</b>	<b>99</b>	69	<b>535</b>

**X** Valeur inférieure à l'année 2013 (valeur de référence)